

Mesurer et endiguer l'étalement urbain

CONSTRUIRE SANS LIMITES? _ Alors que tout le monde parle du mitage du territoire, des scientifiques mesurent et cartographient le phénomène et réfléchissent à des solutions d'avenir. Entretien avec le géographe Christian Schwick.

moneta : Vous avez développé pour la BAS un logiciel qui calcule le degré de mitage, un instrument que la banque utilise désormais lors de l'octroi de crédits. De quoi s'agit-il ?

Christian Schwick : C'est un tableau Excel dans lequel les collaborateurs et collaboratrices de la banque entrent l'emplacement exact de l'objet, la surface et le nombre de logements et d'habitants. Le logiciel évalue alors le projet de construction sur la base des données de mitage saisies.

Cela signifie que les clientes et clients de la BAS n'ont plus aucune chance d'obtenir le financement d'une maison individuelle ?

Si l'on considère le phénomène du mitage sur l'ensemble de la Suisse, les maisons individuelles s'en sortent plutôt mal, en effet. Cela dit, s'il s'agit d'une construction de remplacement ou d'une maison mitoyenne, ou si la maison est située dans une zone de lotissement viabilisée, une villa familiale n'est pas une mauvaise chose en soi.

D'où proviennent les données de base utilisées pour calculer le degré de mitage ?

Nous avons numérisé d'anciennes cartes nationales et exploité les données des recensements de la population. Un travail de longue haleine ! Nous sommes en mesure de montrer le processus de mitage depuis 1935, y compris de façon cartographique, sur la base d'une trame de 300×300 mètres.

Qui utilise ces données ?

Nous collaborons avec l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), celui du logement (OFL) et du développement territorial (ARE). Le Programme « Observation du paysage suisse » de l'OFEV fournit aussi aux statisticiens des données mises à jour tous les trois ans.

Est-il vrai qu'un mètre carré de terrain disparaît sous le béton chaque seconde en Suisse ?

Oui, plus ou moins. Entre 2002 et 2010, 199 km² de terres ont été urbanisées, ce qui équivaut à 0,8 m² par seconde. A noter aussi que l'accroissement de la surface urbanisée s'est fortement accéléré par rapport à la période 1980–2002.

Après l'acceptation de l'initiative sur les résidences secondaires, il semble qu'une majorité souhaite mettre fin au mitage du territoire. En verra-t-on bientôt les effets concrets ?

Dans l'ensemble, l'évolution va dans la bonne direction : l'initiative sur les terres cultivées a été acceptée dans le canton de Zurich, il est prévu de renforcer la loi sur l'aménagement du territoire sur le plan fédéral, quant à l'initiative pour le paysage, elle n'a pas encore été classée. Ces nouvelles règles freineront la croissance du mitage, mais elles ne parviendront pas à stopper le phénomène lui-même. En se fondant sur les projets déjà été autorisés, on s'attend à ce que rien ne change réellement avant 2020. Apparemment, les inconvénients ne se font pas encore assez sentir parmi la population.

Quels instruments proposez-vous pour lutter contre le mitage ?

Nous proposons de fixer une valeur limite comme c'est le cas dans les domaines de la protection de l'air ou de la lutte contre le bruit. Cette valeur n'empêcherait pas fondamentalement les constructions, mais les confinerait à certaines zones.

Qui doit introduire cette valeur limite ?

La Confédération, les cantons, les communes ?

Jusqu'ici, l'autonomie communale a été l'obstacle majeur à un aménagement du territoire efficace, car elle mène à une exportation du mitage : « Si je ne peux pas construire ma maison ici, je vais dans la commune d'à côté. » Il faut mettre un terme à cela. Les spécialistes réfléchissent aux moyens de régler cette situation.

Pourtant, la Suisse dispose d'une loi sur l'aménagement du territoire depuis quarante ans, la Confédération exige des plans directeurs cantonaux et les approuve. Tout cela est donc inutile ?

Il y a des cantons exemplaires, comme Zurich, avec un aménagement très strict du territoire et une bonne approche visant une planification à un échelon supérieur, au niveau de l'agglomération. Et puis il y a des cantons comme le Valais, où l'on a laissé traîner les choses pendant dix ans et où le plan directeur était déjà dépassé par la réalité quand il a enfin été bouclé. Or, ce qui est construit est construit. Il manque par ailleurs une vision politique concernant l'avenir du Plateau suisse. A quoi doit ressembler cette région ? A un continuum d'habitations comme à Los Angeles ? Ou à des villes et des villages clairement délimités ?

La conséquence est une densification « vers l'intérieur ». Les espaces verts vont-ils tous passer à la trappe dans les villes et villages ?

Il ne faut pas en arriver là, bien sûr. Dans un scénario extrême, soit une Suisse à dix millions d'habitants, nous parlons d'une densification d'un facteur 1,25. Pour y arriver, nous disposons déjà de suffisamment de terrains classés en zone à bâtir. L'idée est de construire cinq maisons individuelles plutôt que quatre sur la même surface, des centres commerciaux de deux étages plutôt que d'un seul étage, et ainsi de suite. A l'intérieur des zones de lotissement, la densification ne représentera que 10 ou 15 pour cent, et en planifiant de manière intelligente, il sera possible de préserver une grande partie des espaces libres.

Christian Schwick, 37 ans

a étudié la géographie, les sciences de la Terre et l'écologie à Berne. Il a été collaborateur scientifique à l'EPF de Zurich et à l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage. Depuis 2004, il dirige avec Florian Spichtig le bureau « Die Geographen ». Ensemble, ils ont mis au point la méthode de mesure « Spatial Quality » qui lie les qualités subjectives et objectives du développement du territoire. Christian Schwick est co-auteur du livre « Zersiedlung der Schweiz – unaufhaltsam ? », Verlag Haupt. Avec Florian Spichtig, il a aussi co-signé « Die Wasserfälle der Schweiz », récemment réédité aux éditions AT-Verlag. www.diegeographen.ch



Photo: mad